

ABONNEMENT.

Un an. 30 fr.
Six mois. 16
Trois mois. 8

Hors du Département.
Un an. 35 fr.
Six mois. 18

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE
Religion. — Famille. — Propriété.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

S'adresser, pour l'insertion
des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez tous les Libraires
français et étrangers.

EUGÈNE DE MIRECOURT,
Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ADMINISTRATION.
Rue Saint-Jean, n° 8, à Saumur.

SAUMUR

9 MARS.

Interrompu à la Chambre dans ses gémissiments sur la société actuelle par une voix qui lui cria : « Où sont vos remèdes ? » M. Louis Blanc répondit : « Ceux qui voudront connaître les remèdes efficaces n'ont qu'à parcourir mes œuvres. »

C'est-à-dire qu'il nous renvoie à ce fameux livre de l'*Organisation du travail*, dont voici l'analyse succincte.

Partant de cette donnée, que la misère retient l'intelligence de l'homme dans la nuit, engendre la douleur, la souffrance, le crime, et fait les esclaves, les voleurs, les assassins, les prostituées, M. Louis Blanc demande que le travail soit organisé de manière à amener la suppression de la misère.

Là-dessus, il enfourche le paradoxe, pique des deux et galope dans le champ de l'absurde.

Pour stimuler l'homme au travail, il n'admet que le point d'honneur comme infailible et unique mobile. Sur un poteau planté solennellement aux portes de chaque atelier, il se contente d'attacher cette inscription :

Tout homme qui ne travaille pas est un voleur.

Et cela doit suffire, à l'en croire, pour exciter l'émulation universelle.

Louis Blanc demande l'égalité des salaires, ce qui est une conception non-seulement ridicule, mais immorale, puisque l'égalité des forces et des intelligences n'existe pas. Plus tard, il crut devoir exagérer en-

core ce point de sa doctrine. Trouvant qu'il ne consacrait pas assez le dogme de la fraternité républicaine, il adopta la formule suivante, empruntée à M. Vidal, son confrère en socialisme :

*A chacun selon ses forces ;
A chacun selon ses besoins.*

Système imbécile, qui excite tous les appétits, mène droit à la débauche universelle, fait disparaître de la société le dévouement et le sacrifice, et inaugure sur la terre le règne d'un sensualisme effréné. Avec cette merveilleuse formule, les gros mangeurs et les prodiges auraient droit à cinq cent mille francs de rente, et Pierre Corneille à la ration du soldat.

« Chaque ligne de cet opuscule, disait jadis Henri Heine, dans sa *Correspondance de la Gazette d'Augsbourg*, dénote la plus grande prédilection pour l'autorité absolue et une profonde aversion pour tout individualisme éminent, aversion qui pourrait bien avoir sa source cachée dans une jalousie contre toute supériorité d'esprit et de corps. Le citoyen Louis Blanc est fait pour être le grand homme des petits, qui sont à même d'en porter un pareil sur leurs épaules. Ce tribun microscopique donne à sa popularité les mêmes soins ridicules que les gandins donnent à leurs moustaches : il la frotte, la tond, la frise, la dresse et la redresse, et il courtise le moindre bambin de journaliste qui peut insérer cinq ou six lignes de réclame en sa faveur. »

Lorsqu'on vint apporter à Louis Blanc ces pages railleuses de la *Gazette d'Augsbourg*,

sa face devint apoplectique, et il s'écria de sa voix de marmot furieux, en agitant les poings dans le vide :

« — Misérable ! »

Absolument comme eût fait le roi des Pygmées, en recevant une chiquenaude d'Hercule. On rapporta l'histoire à Henri Heine, qui se passa la main sur le cou, et dit en riant :

« — Sainte Guillotine, protégez-moi ! »

Il est heureux que ces grands agitateurs s'exposent d'eux-mêmes à la moquerie, dont l'aiguillon salutaire, si je puis m'exprimer de la sorte, ferme chez nous une plaie par une pique.

« La science économique de Louis Blanc, dit Proudhon, n'est qu'une généralisation absurde de la routine mercantile et propriétaire. Son système de gouvernement n'est qu'une soufflure de la politique de Ferdinand Flocon, qui faisait concurrence à celle d'Armand Marrast. Louis Blanc a rendu la révolution sociale odieuse aux paysans et aux bourgeois, et contribué plus que personne aux défaites de la démocratie. »

Et c'est bien heureux !

Ils se jugent en famille, et ils s'exècrent les uns les autres : voilà peut-être ce qui nous sauvera. M. Depeyre a très-éloquemment répondu aux sophismes réchauffés de l'organisateur du travail au Luxembourg. Il a lu à la Chambre un document socialiste, signé Gustave Chaudey, très-compromettant pour ce trop illustre martyr de la Commune. La gauche tout entière a baissé la tête sans souffler mot.

EUGÈNE DE MIRECOURT.

P.-S. — L'extrême-gauche est opposée à la proposition de M. Ernest Picard. On ne peut plus en douter en lisant les gracieusetés qu'adresse aujourd'hui la *République française* à l'auteur de cette proposition.

« M. Ernest Picard, dit-elle, hait la République : il veut la tuer. Et pourquoi cette haine ? Parce que M. Picard, cette incapacité notoire, ne peut prétendre à rien sous un gouvernement républicain sérieux. Il n'y a plus de place pour lui ni dans le ministère, ni dans l'Assemblée, ni surtout dans la diplomatie, où il est déjà si fâcheux qu'il ait pu mettre le pied. Il faut une révolution à M. Picard pour le refaire ; il lui faut une monarchie, qu'il aura conçouru à restaurer pour espérer l'emploi des facultés politiques qu'on lui a si complaisamment attribuées trop longtemps, et qu'en réalité il ne possède point. Quoi de plus misérable ! Car enfin quelle monarchie voudra se servir de M. Picard ? à quoi est-il bon ? On le connaît maintenant, on sait ce qu'il vaut. Ce Figaro ventru est jugé. Que nous veut-il encore ? »

J'espère qu'après cela on doit être bien convaincu que la République prêchée par le centre gauche n'est pas une *république sérieuse*. Si nous nous trompons là-dessus, il faudra convenir que ce ne sont pas les aver-tissements qui nous auront fait défaut.

Nous avons oublié de dire qu'au moment où M. Louis Blanc retournait à sa place, un député, M. Léonce de Guiraud s'élança vivement à la tribune et demanda pourquoi M. Thiers se privait du concours d'un ministre des finances qui avait donné tant de gages de son savoir-faire ?

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

AVANT, PENDANT ET APRÈS
LA TERREUR (1)

Extraits des gazettes françaises indépendantes, publiées à l'Étranger de 1788 à 1794.

(Suite.)

VII

Pendant ce temps-là, que font les Parisiens ? — Question du mariage des prêtres. — Moyens sûrs de reconnaître quand deux individus de sexe différent sont mari et femme. — Nouvelles des provinces. — Disgrâce du marquis de La Fayette et de plusieurs autres. — Curiosité de quelques riches Anglais. — Pontoise et l'Île-de-France ravagés par un orage.

Juillet 1788.

Les désœuvrés de la capitale continuent de s'occuper de sonnettes et de babioles, pendant que des secousses terribles agitent la France.

Que leur importent les troubles de Bretagne ? qu'ont-ils à voir dans les agitations du Dauphiné ? La seule chose sérieuse pour eux, c'est le plaisir. Ils ne connaissent pas d'autre danger que celui qui peut interrompre leurs amusements.

Écoutez ce que les journalistes de Paris osent écrire pendant ces mauvais jours.

(1) Voir les numéros des 1^{er}, 2, 3, 5 et 8 mars.

« On se préoccupe beaucoup, dit une des principales gazettes politiques, d'un accident qui vient d'arriver à la Comédie-Française, et qui nous prive d'un artiste de mérite. Le tragédien Larive était évidemment celui qui jouait ses rôles avec le plus de distinction. Chaque soir le public l'applaudissait et lui donnait des marques de sympathie. Mais il arriva que le sieur Molé (1), voulant favoriser les débuts de M^{lle} des Garcins, son élève, répandit le bruit que Larive était systématiquement hostile à la débutante et voulait monter contre elle une cabale. Celui-ci, paraissant en scène, le lendemain, pour jouer dans *Zaïre* le rôle d'Orosmane, fut très-surpris de s'entendre huer par les spectateurs. Il perdit la tête et déclama tout à rebours ses meilleures tirades. Les applaudissements qu'on prodiguait à M^{lle} des Garcins augmentèrent encore le trouble de son esprit et de sa mémoire. Dans les entr'actes, il s'emporta contre la débutante, et, au moment où Orosmane doit poignarder Zaïre, n'étant plus maître de son indignation, il frappa la jeune actrice d'un coup si rude, qu'elle alla tomber dans la coulisse. Là-dessus, redoublement de sifflets et de huées. Ce pauvre Larive a donné sa démission, et le comité l'accepte. »

Voyez le grand malheur !

Ne dirait-on pas que tous les intérêts de l'Europe sont à la Comédie-Française ?

1. Premier comique du théâtre.

Nos philosophes agitent une question plus grave.

Eux qui vivent presque tous dans le célibat (notez ce point en passant), se révoltent de ce que le clergé est célibataire. On voit ces bons apôtres s'éprendre tout-à-coup d'une belle passion pour le lien conjugal. A les en croire, l'état de mariage constitue l'unique bonheur et la joie la plus certaine de cette pauvre humanité.

Mariez-vous donc alors, messieurs les apologistes !

Leurs grandes phrases nous décident à traduire quelques lignes d'un pamphlet qu'on nous envoie de Londres, et qui est écrit dans un sens tout opposé à ces exagérations ridicules.

« Si vous voyez, dit l'auteur, un homme et une femme, dans la même voiture, observer un profond silence, en regardant l'un par la portière à droite et l'autre par la portière à gauche, vous pouvez dire sans leur faire tort que c'est le mari et la femme. »

« Si vous voyez une femme laissant tomber par hasard son éventail, son gant ou son mouchoir, et un homme à côté d'elle qui ne se baisse point pour le ramasser, mais qui le lui laisse ramasser à elle-même, vous pouvez soutenir hardiment que c'est le mari et la femme. »

« Si vous voyez un homme et une femme se promener sur une même ligne, à six pieds de distance l'un de l'autre, et que le premier, en face d'un

mauvais pas, d'une ornière ou d'un casse-cou, ne donne point la main à la seconde et la laisse aller sans cérémonie, vous pouvez affirmer que c'est le mari et la femme. »

« Si vous voyez une femme dont les traits et le mérite soient généralement appréciés, hormis par un seul homme qui n'en parle qu'avec une sèche indifférence, décidez là-dessus que c'est le mari et la femme. »

« Si vous voyez un homme et une femme se contrecarrer sans cesse et néanmoins se dire du matin au soir : — *Mon cher ami*, — *ma mignonne*, — *mon amour*, soyez certain que c'est le mari et la femme. »

Revenons à des choses plus importantes. Une lettre de Rennes, envoyée à Paris et reçue le 13 juin, se termine par ce paragraphe, dont on appréciera la gravité :

« Le parlement vient de partir en exil. On établit un camp de dix mille hommes dans la plaine de Montmorin. Je vais à Saint-Brieuc, où les forces de la nation se rassemblent. Il est à peu près certain que les Bas-Normands se joindront à nous pour combattre les troupes royales. »

Admettez une révolution sérieuse venant demain bouleverser la France, les nobles ne pourront pas dire qu'ils n'y ont été pour rien.

Grand tumulte. Embarras visible de M. Victor Lefranc. Il ressemble à un débiteur qui n'a pas le sou vaillant un jour d'échéance. Il demande du temps, on lui accorde jusqu'à samedi.

Par conséquent c'est aujourd'hui même qu'il a dû répondre. Nous le verrons bien.

NOUVELLES DE ROME.

L'Union reçoit de son correspondant de Rome un grand discours du Pape, prononcé au Vatican le 3 mars. On ne peut se lasser d'admirer l'énergie apostolique de l'auguste vieillard et son courage en face de ses ennemis, en face de tous les gouvernements qui ne font point leur devoir. Ce discours du 3 mars est empreint d'un sentiment extraordinaire ; il tient aux maîtres du monde un langage particulièrement résolu. Il est impossible de parler de plus haut et avec une conviction plus profonde de son droit ; on sent que le Pape seul peut faire entendre de telles paroles. Nous avouons qu'elles doivent singulièrement gêner l'usurpation piémontaise ; elles sont le commencement de son châtement.

Un congrès d'ouvriers est annoncé à Rome. Le nombre des sociétés ouvrières italiennes qui ont adhéré jusqu'ici à la réunion de ce congrès s'élève à 150, et le président de la société ouvrière napolitaine, chargé de recueillir les adhésions, en reçoit tous les jours de nouvelles. On lit dans un journal de Naples que le ministre de la marine vient d'ordonner l'armement immédiat d'une escadre cuirassée, qui prendra aussitôt le large et formera une soi-disant escadre d'évolutions dans la Méditerranée. C'est surtout en vue des événements d'Espagne que cet ordre a été donné. L'escadre comptera cinq bâtiments cuirassés.

Le séjour du Quirinal ne porte guère bonheur aux hôtes qui l'habitent. Jeudi dernier est mort subitement le maître d'hôtel des princes. La santé de la princesse Marguerite est tout-à-fait ruinée. Une consultation de médecins a eu lieu. On assure que la consommation est déjà très-avancée, et les médecins ne donnent guère espoir de guérison.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Sous ce titre, l'Union de l'Ouest reproduit un article remarquable de M. l'abbé du Tressay, rédacteur du Vendéen. Nous tenons à le

publier à notre tour, d'autant plus qu'il rentre pleinement dans les idées que nous exprimions, le 29 février dernier, en tête de notre chronique locale.

Voici l'article.

Qu'est-ce que la liberté de la presse ?

Beaucoup de gens entendent par la liberté de la presse la liberté de tout écrire, de tout publier, et de soutenir le mensonge comme la vérité, le mal comme le bien, la liberté de présenter sous un faux jour la doctrine que l'on attaque, et de calomnier l'adversaire contre lequel on ne peut lutter sans lui opposer des actes, des paroles, des écrits ou des intentions dont il n'est pas coupable.

Cette façon d'entendre la liberté est opposée au bon sens le plus vulgaire. Que voulez-vous ? Les passions politiques et les sophismes révolutionnaires nous ont fait perdre le bon sens.

Le bon sens dit que la liberté n'est pas la licence, que permettre au mensonge, au mal, à la calomnie, de se propager par la presse, c'est décréter non la liberté, mais la licence.

La liberté de la presse consiste à publier les actes du gouvernement, à les apprécier, à juger les hommes d'État, les politiques et autres, dans leur vie publique, en basant son jugement sur des faits réels et non sur des faits supposés.

Cette liberté est bonne, elle est utile, nécessaire, mais la liberté de la presse telle que l'entend l'école révolutionnaire est maudite. Elle n'édifie pas ; elle détruit. Elle n'apporte pas la paix ; elle sème la discorde. Elle n'unit pas les citoyens dans un sentiment patriotique ; elle les divise en une multitude de partis. Elle ne rend pas un pays fort, elle l'affaiblit vis-à-vis de l'étranger et le jette en pâture au premier occupant, qu'il s'appelle Guillaume, Bismark ou autrement. Elle ne produit pas les sentiments généreux par les convictions profondes ; elle démolit les caractères par le septicisme. Elle ne crée pas des hommes fiers, indépendants dans une obéissance raisonnable ; elle fait des esclaves dépendants et rampants dans la révolte. Elle ne donne pas raison à la justice, au droit, à la force morale ; elle sert de levier à l'injustice, au caprice tyrannique, à la force brutale dans l'accomplissement de leurs desseins anti-sociaux. Elle ne fonde pas les sociétés ; elle les dissout et ramène l'homme à l'état sauvage.

Si nos législateurs trouvaient un tribunal ferme et inébranlable, qui punit sans dis-

inction de partis tout publiciste convaincu de calomnie, ils auraient rendu un service signalé à la liberté de la presse.

Les écrivains qui se vendent.

Un abus difficile à corriger est celui que signale le titre de cet article : il est des écrivains qui se vendent, qui, pour de l'argent, vous donnent un article blanc, rouge ou tricolore, suivant ce que vous leur aurez demandé. On en a même vu qui, sous le voile de l'anonyme, réfutaient dans un journal ce qu'ils avaient dit dans un autre, recevant des deux mains, ici, pour parler en faveur de la monarchie, là en faveur de la république, trompant ainsi indignement leurs lecteurs.

Le moyen de remédier à ce honteux trafic serait selon nous de remettre en vigueur la loi Tinguay, et de forcer chacun à signer ses articles. Ce moyen préservatif peut gêner quelquefois et empêcher d'utiles articles de se produire ; mais, à nos yeux, les avantages qu'il présente l'emportent de beaucoup sur les inconvénients.

Une idée.

Nous voudrions que, dans chaque province, on établît une chambre des journalistes comme il y a une chambre des notaires.

Chaque journal y serait représenté par un rédacteur en chef, et des peines seraient infligées aux journalistes qui auraient manqué à leurs devoirs.

Nous croyons que cette idée mise en exécution conserverait et développerait dans la presse des sentiments qui s'y trouvent déjà sans doute, mais qui ne dominent pas toujours assez.

VICTOR HUGO

JUGE CATEGORIQUEMENT.

Les journaux ont fait grand bruit, cette semaine, du *Ruy Blas* qu'on vient de jouer à l'Odéon. Ils cherchent à démontrer que c'est un grand succès. *Ruy Blas* est un drame en vers de M. Victor Hugo, représenté sans triomphe il y a trente-trois ans. A en croire les feuilletonnistes, c'est la plus belle des créations tragiques du poète : pour ceux qui connaissent quelque chose de ces créations, l'éloge est mince.

M. Hugo a certainement des dons privilégiés. Il a une phrase à lui, un vers à lui ; il fait éclater les mots, entrechoquer les rimes et retentir toutes les sonorités des voyelles et des consonnes d'une façon que ne peuvent

atteindre tous les gens qui font métier d'écrire.

Il a donc beaucoup d'imitateurs et fort peu de rivaux.

Chez lui, les roulements extraordinaires de nombre et de césure, le retentissement des syllabes et la tempête bruyante et étincelante des mots acquièrent une véritable puissance. A travers ce chaos, ces bruits, ces éclats, on dirait parfois qu'il y a une véritable poésie, une fleur ou un arôme. Ce n'est pas tout-à-fait une illusion ; et ce n'est pas non plus le charme morbide d'une ancienne passion de jeunesse qui peut tromper aujourd'hui le lecteur. Tout n'est pas, chez M. Hugo, miroitage éblouissant. Cet académicien ne remplit pas seulement l'oreille de la répercussion de sons combinés et cadencés : il a parfois des accents, des vers, non pas toujours uniques, où l'on reconnaît le souffle vivant de l'âme humaine, le langage ailé de la raison et le vrai cri d'une émotion sympathique et puissante ; il a des vers, disons-nous, quelques-uns, bien venus, frappés à la bonne marque : pourrait-on citer un couplet ou une tirade ? Assurément il n'a pas une pièce entière, et sa verve abondante n'a jamais su d'une seule haleine fournir quarante vers sincères et éloquents.

Nous ne rechercherons pas les raisons d'un tel phénomène. Il est flagrant. Plus on relèvera l'éclat des dons de l'auteur, plus son impuissance paraîtra singulière. Car l'impuissance est évidente. Toute l'œuvre de M. Hugo en témoigne. Tout est raté chez lui, incomplet, à peine dégrossi : sa prose, ses vers, ses romans, ses écrits humoristiques, son théâtre surtout (*indigesta moles*).

Aussi ses déboires sont nombreux : il a beau se glorifier et s'expliquer dans ses préfaces et mettre toutes sortes d'emplâtres aux meurtrissures de son amour-propre, elles restent sensibles et cuisantes. Il voit bien que le succès après lequel il a toujours couru, et qu'il pouvait mériter, lui échappe. Il a trouvé quelques compensations. Il gagne de l'argent, et à certain jour il a ramassé, comme un des héros de ses comédies, précisément un titre de pair que le souverain a laissé tomber. Il peut encore courir et enflammer les échoppes de la démagogie, et, à force d'abaissements et de platitudes, s'y faire applaudir à travers les fumées des pipes et les hoquets du vin bleu : il reste en définitive un auteur sifflé. Point d'illusion sur ce point. Sifflé, et, qui pis est, dédaigné.

LÉON AUBINEAU.

D'autres lettres arrivent de Dijon et nous apprennent que, le 11, il y a eu dans cette ville une émeute très-violente.

L'intendant de la province, M. Amelot, ayant voulu faire enregistrer l'édit de suppression du bureau des finances, a été fort gravement insulté, et n'a eu que le temps de prendre la fuite, en laissant son chapeau sur la place.

Un perruquier du pays a eu l'incroyable aplomb de se coiffer de ce chapeau et de prendre le commandement de l'émeute.

Le 12, le désordre s'est encore accru, par l'imprudence du commandant de la maréchaussée, qui, ne pouvant réprimer les excès de la foule, s'est mis à crier aux troupes :

« Feu sur ces coquins-là ! »

Survenu fort heureusement pour empêcher le massacre, le gouverneur envoya le commandant de la maréchaussée en prison.

Comme on l'y conduisait, le peuple l'arracha des mains des gardes et le traîna dans la rue. Puis on proposa de le précipiter du haut des remparts. Ce fut avec une difficulté inouïe qu'on le sauva de la mort.

Le 13, on a organisé des patrouilles d'un bout à l'autre de la ville pour disperser les attroupements, et l'on a fait venir le régiment d'artillerie d'Auxonne, afin d'intimider l'émeute. Les soldats sont logés au couvent des Jacobins et les officiers à l'hôtel de l'intendance.

On nous écrit de Toulon que les ambassadeurs de Tippto-Saïb viennent de débarquer solennellement et ont reçu dans la rade toutes sortes d'honneurs.

Ces étrangers tombent mal.

Leur présence à Paris va sans aucun doute attirer l'attention des Anglais et éveiller la susceptibilité d'un gouvernement qui ne demande qu'à chercher noise à la France et à multiplier ses embarras, déjà si cruels.

Partout les classes riches s'élèvent contre l'institution des grands baillages.

On dit que les propriétaires vont être sacrifiés par ces juges subalternes, « souvent mal instruits, » disent leurs détracteurs, « presque toujours animés d'instincts jaloux, et n'ayant aucun intérêt à protéger dans chaque district les possesseurs de fiefs ou de biens fonds. »

Veut-on dire qu'ils prendraient la défense des pauvres ?

Il faudrait alors mieux s'expliquer et montrer plus ouvertement la corde de l'égoïsme, nous saurions quoi répondre.

A Rouen, les parlementaires ont formulé contre les nouveaux juges un arrêt d'une brutalité excessive : ils déclarent *infâmes et traîtres à la patrie* ceux qui oseront constituer le tribunal, ou, en d'autres termes, ceux qui obéiront au roi.

A Lyon, la justice consulaire proteste dans une forme aussi âcre et avec aussi peu de respect pour l'autorité du prince.

On écrit de Pau que cinq mille montagnards, armés de pied en cap, se sont présentés à l'hôtel du commandant et lui ont demandé les clefs du palais de justice.

« — Nous avons des procès, lui dirent-ils, et nous voulons qu'ils soient jugés. »

Sur le refus du commandant, ils allèrent sommer le concierge du palais de leur en ouvrir les portes.

« — Mais, si je vous cède, je serai pendu ! » leur objecta le pauvre homme.

Ce raisonnement leur parut acceptable, et ils laissèrent le concierge en repos. Ils ne semblaient pas, du reste, avoir l'intention de faire du mal à qui que ce fût.

On les vit désarmer tranquillement les troupes, qui n'opposèrent aucune résistance ; puis, après avoir enfoncé les portes du palais, ils amenèrent les magistrats dans le temple de la Justice et les forcèrent à siéger.

La noblesse du Béarn ratifie tout cela et s'engage à prêter appui aux membres de la cour. Elle vient d'envoyer à Versailles une députation, soi-disant pour éclairer la religion du roi.

Notre avis est que, si le roi cède à des menées semblables, il met en péril son trône et son sceptre.

En effet, la question qui s'agite n'est pas obscure, on y voit parfaitement clair. Louis XVI, dont les sentiments d'équité sont incontestables, et dont la bonté touchante ne peut être mise en doute, veut être le maître pour opérer comme il l'entend le bien de son peuple. Or, la noblesse et la magistrature, gênées dans leur orgueil par la volonté royale, cherchent à donner le change à la simplicité populaire, ce qui n'est pas difficile avec les moyens dont elles disposent, mais ce qui est un acte on ne peut plus répréhensible.

Les troupes sont décidément d'accord avec les révoltés. Elles ne résistent pas.

Soixante colonels de la plus haute naissance ont fait vœu de donner leur démission, si on les emploie à réprimer l'émeute. Le jour où ils déposeront les armes, avec quoi veulent-ils qu'on la réprime ? sans doute avec des bouquets de roses.

On cite plusieurs officiers suisses qui déclarent hautement qu'aucune puissance humaine ne pourra les contraindre à tirer l'épée contre des Français.

Tous les comédiens de l'époque ne sont pas au théâtre.

Enfin les ambassadeurs de Tippto-Saïb sont arrivés à Paris.

La cour leur prépare de grandes fêtes. Au nombre des présents magnifiques dont ils sont chargés

Faits et propos du jour.

Jeudi, à midi précis, une messe solennelle a été célébrée à l'église Notre-Dame, par Mgr l'archevêque de Paris, afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur la *souscription patriotique des femmes de France pour concourir à la libération des départements occupés*.

M. Langénieux, vicaire-général et archidiacre de Notre-Dame, a prononcé une allocution.

Sept journaux poursuivis, sept journaux acquittés. Ils avaient insulté la commission des grâces, — moins que rien, — et les voilà blancs comme neige.

« Allons, morbleu, vive la République! » s'écrie le rédacteur du *Phare de la Loire* en télégraphiant sa bonne fortune au *Rappel*. Ce rédacteur signe MANGIN.

Il y a des noms prédestinés.

Un odieux attentat a eu lieu hier, en plein jour, dans l'après-midi, sur la place de la Bastille. Le sergent de ville Doucey, appartenant à la brigade du 42^e arrondissement, a été assailli par deux individus qui, sans provocation aucune, lui ont porté dix-sept coups de couteau.

Les assassins ont été arrêtés sur le champ : ce sont les nommés Donnet et Chaton. Le malheureux Doucey a été transporté d'urgence à l'hôpital ; son état est des plus graves.

Cham nous donne, ou plutôt nous dessine son avis sur la réorganisation de la magistrature. Il exprime le vœu :

1^o Que les juges soient choisis parmi les accusés comme connaissant mieux leurs affaires ;

2^o Que le juge n'ouvre pas la séance sans donner une bonne poignée de main à l'accusé et sans lui demander de ses nouvelles et de celles de madame ;

3^o Enfin qu'en vertu du principe de l'*égalité*, le juge soit, lui aussi, placé entre deux gendarmes.

A propos de gendarmes, voici une jolie parole d'un conseiller municipal, ex-homme d'esprit du *Figaro*, aujourd'hui passé dans la bande à Mottu :

« N'allons-nous pas rompre avec les traditions de ce vieux monde, où les gendarmes sont si bien faits à l'image de Dieu que Dieu a l'air d'être fait à l'image des gendarmes ? »

Est-ce assez parfumé d'athéisme !

Blanqui est toujours à la maison de justice de Versailles, cellule n^o 8, où il s'est remis depuis quelques jours à ses études astronomiques, qui paraissent complètement l'absorber. Il a entièrement renoncé à la politique, et dernièrement il disait au directeur de la prison, en souriant d'un air triste, qu'il

pour le roi de France, on parle d'un fauteuil enrichi de diamants.

**

De nouveaux troubles viennent d'éclater à Rennes, à l'occasion d'un arrêt du président de cette ville qui a condamné plusieurs ouvrages aux flammes, notamment deux numéros de l'annaliste Linguet (1). Le peuple a précipité les afficheurs en bas de leurs échelles, s'est emparé de l'arrêt du président et l'a brûlé publiquement devant la porte de l'intendance.

A Paris, une assemblée de gentilshommes bretons, au nombre desquels se trouvaient le marquis de La Fayette, M. de Rohan-Chabot et le duc de Praslin, a cru devoir adhérer aux délibérations prises par la noblesse de Bretagne.

Le lendemain, M. de La Fayette reçut une lettre du roi, qui lui défend de reparaitre à la cour et lui annonce en même temps que Sa Majesté lui retire tous les emplois, faveurs et grâces qu'il tient d'elle.

M. de Rohan-Chabot perd sa pension, et l'on enlève à madame la duchesse de Praslin les honneurs du tabouret.

Ce n'est pas sans alarmes qu'on attend la suite de toutes ces sévérités, malheureusement nécessaires. Il est question de rétablir le donjon de Vincennes et de lui rendre son titre de prison d'État.

(1) Le même qui a écrit le *Fanatisme des philosophes* et l'*Histoire impartiale des jésuites*. Il fut condamné à mort sous la Terreur.

ne voulait plus s'occuper que des affaires du ciel.

Dire que celui-là passe aujourd'hui pour le meilleur et le plus sage de toute la bande !

Gygès met dans la bouche d'un ouvrier commun un mot superbe, prononcé à l'issue du procès de M. Janvier de la Motte :

— Oh ! ces riches ! toujours des préférences. Si ç'avait été un pauvre ouvrier, comme nous, on ne l'aurait pas gardé dix mois en prison : on l'aurait jugé en huit jours.

Un préfet du Midi reçoit du ministre de l'intérieur la liste des membres de l'Internationale de son département, avec ordre de les surveiller.

Il la mit sur sa table et n'y pensa plus.

Le surlendemain, voulant se rendre compte des mesures qu'il avait à prendre contre ces forcenés, quel ne fut pas son étonnement quand il aperçut en tête de la liste le nom du procureur-général de la ville !

Le *Courrier de France*, qui raconte l'histoire, est bien bon de s'en émerveiller. Est-ce que Son Excellence 606 ne garde pas son portefeuille ?

Inutile de dire que le procureur-général dont il s'agit est de la promotion Crémieux.

Ce que c'est que d'avoir des convictions ! Hier, le citoyen Gambetta, légèrement retardé, arrive sur le quai de la gare Saint-Lazare au moment où le train de une heure vingt-cinq allait partir.

Il ouvre précipitamment la portière d'un wagon et va pour entrer.

Horreur ! il aperçoit dans le compartiment... M. Rouher !

Il court plus loin, ouvre une seconde portière !...

Fatalité ! il reconnaît le duc d'Aumale !...

Au même instant, le train s'ébranlait. Cette fois, l'ex-dictateur, ne voulant pas s'exposer à une troisième rencontre désagréable, monte bravement sur l'impériale.

Il faisait beau temps, du reste, ce qui nous fait espérer que les convictions de M. Gambetta ne lui coûteront même pas un rhume de cerveau.

A tout seigneur tout honneur. Le mot de la fin est d'Alexandre Dumas fils. On lui demandait de définir la République de M. Thiers.

— Eh ! répondit Dumas, en haussant les épaules, c'est tout simplement une fille de la monarchie qui a mal tourné.

LE GOUVERNEMENT DE BORDEAUX.

M. le comte de Montferrier vient de publier, sous ce titre, une brochure excessivement curieuse (1). En voici quelques extraits :

« Gambetta avait à Bordeaux un nombreux entourage d'amis, dont les plus célèbres étaient Spuller et Cavalier.

(1) Dentu, éditeur, Palais-Royal.

Nombre de riches Anglais couvrent de leurs équipages la route de Calais à Paris. Viennent-ils assister aux fêtes que le roi donne à l'ambassade de Tipou-Saïb, ou veulent-ils être simplement témoins de la lutte des parlements contre la puissance royale ?

Ils ne seraient pas fâchés, j'imagine, de voir triompher l'esprit de révolte.

Tout ce qui peut bouleverser la France a nécessairement l'approbation de l'Angleterre.

**

Le 13 de ce mois, un orage effroyable a éclaté sur la ville de Pontoise. En moins de dix minutes, les vitres des maisons et la couverture des édifices ont été brisées par la grêle, les récoltes des environs coupées et hachées, les fruits abattus, les légumes enfouis, les arbres dépouillés de leurs feuilles et de leur écorce.

On peut dire que c'est une dévastation presque universelle de l'île de France.

Le territoire est littéralement saccagé. Sur soixante-six paroisses, il y en a quarante-trois ruinées de fond en comble.

Dieu a sa manière de prévenir les hommes.

(La suite prochainement.)

» M. Spuller était le garde-du-corps de Gambetta et veillait à ce qu'il ne fût pas dérangé pendant ses repas.

» M. Cavalier, lui, allait de cabarets en cafés vanter les mérites de son maître et boire à sa santé avec les camarades.

» Tout le reste de la suite mangeait, fumait, dormait et surtout émergeait !

» C'était pour la plupart de tout jeunes gens, trouvant fort agréable de passer le temps de cette meurtrière campagne autour d'une bonne table et auprès d'un bon feu.

» Gambetta tenait table ouverte, on vivait sans recherche, mais on buvait bien.

» A dix heures du soir il y avait réception pour les privilégiés.

» Singulière cour ! On y gardait le chapeau sur la tête, l'on vous envoyait des bouffées de tabac en guise de réponse, et l'on vous crachait sur les pieds sans crier gare.

» Et cependant cette cour (qui n'a pas été celle des miracles, malgré l'apparence) était encore trop aristocratique pour quelques particuliers, qui trouvaient inconvenant que l'huissier de service à qui on demandait : Le citoyen Gambetta ? répondit : Citoyen, M. Gambetta n'y est pas.

» Si tout cela ne s'était point passé en des moments aussi tragiques et aussi tristes, on eût fait sans peine un poème burlesque de cette cour d'occasion devant laquelle la France s'inclinait.

» A côté du personnel civil il y avait le pouvoir militaire, représenté par M. Freycinet.

» M. Gambetta, en sortant de table, lui donnait-il l'ordre, souvent non motivé, d'expédier cinq, dix, vingt mille hommes à tel ou tel corps ?

» M. Freycinet, qui avait toujours une armée de réserve dans sa poche, accordait sans sourciller, sachant que le lendemain ministre et généraux n'y pensaient plus, et tout était pour le mieux.

» Mais aussi, quand les renforts étaient réellement nécessaires, et les ordres sérieux, le résultat était le même ; on n'y pouvait rien, les armées restant toujours dans la poche de M. Freycinet. »

On voit que tout cela est pris sur nature. Le comte de Montferrier se demande (page 11) « qui empêchait M. Gambetta de se montrer sur un champ de bataille, la face à l'ennemi, lui dont la popularité était grande dans l'armée, et que les généraux appelaient souvent dans les camps pour encourager leurs soldats. » Il en découvre immédiatement la raison :

« C'est que Gambetta n'était pas un homme ; c'était une Société.

» Gambetta mort, la société était dissoute, et les sociétaires, colonels sans régiments, capitaines sans compagnies, officiers d'état-major sans destination, qui promenaient leurs galons de cafés en cafés, buvant des appointements qu'ils ne gagnaient pas et qu'ils ne demandaient pas à gagner, trouvaient trop douce l'existence qu'ils menaient pour risquer de tout perdre par un accident.

» Gambetta mort, la société était dissoute. Adieu les cafés de Bordeaux et la douce oisiveté.

» Plus d'absinthe, partant plus de joie. » (Paris-Journal.) E. D.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

On lit dans l'*Union bretonne* :

Avant-hier ont eu lieu, devant la cour d'as-

sises, les débats du procès intenté au *Phare de la Loire*, pour outrages envers l'Assemblée nationale.

Les prévenus étaient au nombre de trois : M. Douard, gérant du journal, M. Lemonnier, correspondant, et M. Dauterive, jeune homme de dix-neuf ans, rédacteur.

M. Gauté, procureur de la République, a soutenu la prévention.

M. Lemonnier a présenté sa défense.

M^e Waldeck-Rousseau a plaidé pour M. Douard et M. Dauterive.

Après un résumé très-ferme de M. le président, le jury est entré dans la salle de ses délibérations et en est revenu peu après avec un verdict négatif sur toutes les questions.

En conséquence, la cour a prononcé l'acquiescement des trois prévenus.

ANGERS. — Hier soir, vers quatre heures, un accident assez grave est arrivé au théâtre. Un compteur à gaz a fait explosion avec une très-forte détonation, et en un instant la rue Saint-Julien s'est trouvée remplie d'une foule de personnes attirées par le bruit de la détonation.

Ce compteur est situé dans une cave sous la conciergerie du théâtre ; quatre personnes étaient occupées à le réparer, une lumière, paraît-il, fut approchée trop près, et le gaz fit explosion, projetant de divers côtés une masse de débris.

Les quatre personnes qui se trouvaient dans la cave ont été blessées ; trois légèrement, mais la quatrième assez grièvement à la figure.

Sous une voûte. — Un terrible accident, qui a causé la mort de deux malheureux ouvriers, est arrivé à Nueil-sous-les-Aubiers. Deux charpentiers, Edmond Héraud, âgé de 22 ans, et Auguste Benoît, âgé de 29 ans, étaient occupés à enlever l'échafaudage du cintre de la voûte de l'alle gauche de l'église de cette localité, lorsque tout-à-coup ils furent ensevelis sous une énorme quantité de pierres. C'était la voûte, terminée depuis deux jours, qui venait de crouler sur eux. On les a dégagés presque aussitôt ; mais Héraud avait la tête broyée et Benoît était si gravement blessé qu'il a rendu le dernier soupir à l'instant même.

Deux autres ouvriers, qui travaillaient à côté de la voûte n'ont eu aucun mal.

ŒUVRE DES DEMOISELLES DE LA PROVIDENCE, A ANGERS. — Dimanche 10 mars, à la cathédrale, aux messes de huit heures et demie et de midi, il y aura quête au profit de l'Œuvre des Demoiselles de la Providence.

A la messe de midi, le sermon sera donné par le L. P. de la Splane. Pendant la messe, l'orgue sera tenu par M. Bouleau, organiste de la cathédrale.

TAXE DE LA VIANDE.

A partir de ce jour, la viande de veau se vendra :

Première catégorie. — 1 fr. 80 c., le kil., au lieu de 2 fr.

Deuxième catégorie. — 1 fr. 60 c., au lieu de 1 fr. 80 c.

La troisième catégorie, à prix débattu.

Le bœuf et le mouton resteront au même prix que par le passé.

DÉPÊCHES

ET DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 8 mars, 6 h. 40 s.

M. Ledru-Rollin quitte définitivement l'Angleterre et s'installe à Paris, rue Godot-de-Mauroy.

Si la télégraphie se met en frais d'électricité pour des nouvelles de ce genre, elle est bien bonne.

Voici le texte du projet de la commission de la loi Victor Lefranc :

« Toute attaque par l'un des moyens énoncés dans l'article 1^{er} de la loi du 17 mai 1819, soit contre les droits et l'autorité de l'Assemblée nationale, soit contre les droits et l'autorité du gouvernement établi par les décrets et résolutions de l'Assemblée, sera punie des peines édictées par l'article premier du décret du 11 août 1848.

» La présente disposition ne peut porter atteinte au droit de libre discussion des questions constitutionnelles. »

L'article 2 disparaît et deviendra l'objet d'une loi spéciale.

M. Grivard, le rapporteur élu, était opposé au projet primitif du gouvernement.

Le Président fait dire par ses familiers que la nouvelle rédaction adoptée par la commission ne le satisfait en rien, et qu'il prendra la parole pour la combattre et obtenir de l'Assemblée qu'elle revienne au texte primitif.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 7 mars.

Continuation du réquisitoire de M. Depyre contre l'Internationale. L'orateur est très-applaudi. Tous ses arguments sont irréfutables, et M. Corbon, qui s'efforce de les combattre, n'obtient pas le moindre succès.

M. Langlois monte à son tour à la tribune.

C'est une espèce de Proudhon, mal dégrossi, qui parle à la hurluberlu, sans le moindre souci des convenances oratoires et de la grammaire.

M. Langlois déclare qu'il est communiste, parce que le bon Dieu lui a donné l'exemple. Là-dessus il ouvre la Bible et prouve que tous les cinquante ans, un jubilé dégageait, chez les juifs, les débiteurs de leurs dettes et annulait complètement le droit des créanciers.

« — Je suis donc communiste, ou plutôt *Jéhoviste!* » s'écrie M. Langlois (hilarité générale).

La séance est levée à cinq heures quarante cinq minutes.

Nous recevons la dépêche suivante :

Versailles, 8 mars

M. Thiers sera entendu aujourd'hui, à deux heures, par la commission du projet Lefranc. Il n'est pas probable que la commission prenne de nouvelle décision aujourd'hui. Elle se réunira de nouveau demain pour entendre le rapport de M. Grivard.

On dément le bruit qu'il soit question de créer un ministre spécial pour les cultes et un autre pour les postes et les télégraphes.

M. Cochin, préfet de Seine-et-Oise, est toujours gravement malade.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 MARS 1872.

| Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Hausse | Baisse. | Valeurs au comptant. | Dernier cours. | Hausse | Baisse. |
|--|----------------|--------|---------|----------------------|----------------|--------|---------|------------------------------------|----------------|--------|---------|
| 3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71. | 56 45 | » | 05 | » | » | » | » | C. gén. Transatlantique, j. juill. | 260 | » | » |
| 4 1/2 % jouiss. 22 septembre. | 81 | » | 75 | » | » | » | » | Canal de Suez, jouiss. janv. 70. | 292 50 | » | 2 50 |
| 4 % jouissance 22 septembre. | 70 50 | » | » | » | » | » | » | Crédit Mobilier esp., j. juillet. | 520 | » | » |
| 5 % Emprunt | 88 90 | » | » | » | » | » | » | Société autrichienne, j. janv. . | 962 50 | » | 2 50 |
| Obligations du Trésor, t. payé. | 435 | » | » | » | » | » | » | OBLIGATIONS. | | | |
| Dép. de la Seine, emprunt 1857 | 214 | » | » | » | » | » | » | Orléans | 295 | » | » |
| Ville de Paris, oblig. 1855-1860 | 375 | » | 3 75 | » | » | » | » | Paris-Lyon-Méditerranée. . . | 286 75 | » | » |
| — 1865, 4 % | 443 75 | 1 25 | » | » | » | » | » | Est | 280 50 | » | » |
| — 1869, 3 % t. payé. | 272 25 | » | 75 | » | » | » | » | Nord | 302 75 | » | » |
| — 1871, 3 % 70 fr. payé. | 254 95 | 5 25 | » | » | » | » | » | Ouest | 285 75 | » | » |
| libéré | 254 | » | 5 50 | » | » | » | » | Midi | 289 | » | » |
| Banque de France, j. juillet. . . | 3635 | » | 5 | » | » | » | » | Deux-Charentes | 288 75 | » | » |
| Comptoir d'escompte, j. août. . . | 690 | » | » | » | » | » | » | Vendée | 270 | » | » |
| Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. | 501 25 | » | » | » | » | » | » | | | | |
| Crédit Foncier colonial, 250 fr. | 345 | » | » | » | » | » | » | | | | |
| | | | | | | | | | | | |

GARE DE SAUMUR (Service d'hiver, 6 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

| | |
|--|--|
| 3 heures 09 minutes du matin, express-poste. | |
| 6 — 45 — — (s'arrête à Angers). | |
| 9 — 02 — — omnibus. | |
| 1 — 33 — — soir, — | |
| 4 — 13 — — express. | |
| 7 — 27 — — omnibus. | |

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

| | |
|--|--|
| 3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte. | |
| 8 — 20 — — omnibus. | |
| 9 — 50 — — express. | |
| 12 — 38 — — omnibus. | |
| 4 — 44 — — soir, — | |
| 10 — 30 — — express-poste. | |

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre,

A SAUMUR.

MAISON DE GROS ET DÉTAIL Rue Baudrière, A ANGERS.

MAISON D'ACHATS Rue d'Aboukir, A PARIS.

CHALES Et Confections.

CHANLOUINEAU ET G. MAURICE.

SOIERIES UNIES Et Fantaisie.

Très-grande mise en vente des nouveautés de la saison.

Malgré la hausse énorme et réelle qui existe sur les tissus, tous seront vendus sans aucune augmentation de prix.

ARTICLE EXCEPTIONNEL

500 pièces de Popelines et Poil de chèvre unis, rayés et quadrillés, au prix, inconnu jusqu'à ce jour, de 35 centimes.

Plus de 1,000 pièces de nouveautés pour robes seront vendues dans les mêmes conditions de bon marché. Très-grand choix d'articles spéciaux pour enfants.

TOILES FIL ET MADAPOLAMS VENDUS A L'ANCIEN COURS.

CONFLECTIONS POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.

Le rayon de confection pour jeunes gens et enfants a reçu cette année tous nos soins et sera à l'avenir beaucoup mieux assorti que par le passé; nous avons en magasin toutes les tailles et tous les prix désirables dans tous les genres.

Mercerie et Bonneterie. — Passementeries. — Corsets.

Cravates, Chemises, Gilets de flanelle, Blouses, Salopettes.

Seul dépôt à Saumur de la flanelle hygiénique et irrétrécissable.

Etude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE VENTE MOBILIÈRE

APRÈS FAILLITE. Le dimanche 10 mars 1872, à midi et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, au domicile de M. LIEPMANN, entrepreneur général de la maison centrale de Fontevault, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa

faillite, à la requête de M. Proust, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu :

Lits en acajou et en noyer, matelas, couettes, édredons, sommiers élastiques, commodes et bureaux en acajou et palissandre, bibliothèques en vieux chêne et palissandre, table de salle à manger et ses rallonges, deux belles étagères de salle à manger et de salon, tables de toilette, tables de jeu, glaces, pendules, candélabres, lampes, buffet en acajou, un très-beau fourneau économique, cave à liqueurs, canapé, fauteuils, chai-

ses, armoires, quantité de draps, serviettes, effets, argenterie, coffre-fort, piano d'Erard, porcelaine, cristaux, faïence, batterie de cuisine, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE

CINQ BARRIQUES

DE

VIN ROUGE

De Saint-Nicolas, 1^{re} qualité, Clos du Pavillon.

MAISONS

A VENDRE OU A LOUER.

Une maison avec écurie, remise, cour et jardin, rue du Pavillon, 7. Une autre maison, au Pont-Fouchard, avec beau jardin. S'adresser à M^{lle} TESSIÉ. (98)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, LA MAISON BERGE Située sur la place Saint-Pierre, à Saumur. En totalité ou par portions. S'adresser à M. CHEDEAU, avoué à Saumur. (358)

Rue Royale, n° 4, à Saumur.

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL DE

Beaux Produits de l'Agriculture

Pommes du Canada franc de Rainette.

Vente au rabais de pommes piquées pour marmelades et confitures. Grande quantité de pommes de terre longues, excellente qualité, pour semence et cuisine. Carottes à jus, qualité supérieure, pour cuisine et graines. S'adresser à M. PICHERIE-DUNAN, professeur d'Agriculture, rue Royale, n° 4, Saumur.

HOTEL D'ANJOU.

M. PETIT, maître d'hôtel à Saumur, a l'honneur de prévenir le public que les pâtés qu'il vend ne proviennent point d'un dépôt qui lui aurait été fait, ainsi qu'on l'a faussement prétendu, mais sont les produits de sa maison. (308)

LÉON POUILLIEN, ingénieur-mécanicien
Seul agent de la Machine à coudre
POLLACK, SCHMIDT ET C^{ie} PRIX
garantie 225 fr.
5 ans 25 Guides pour toutes espèces de Travaux
"LA SILENCIEUSE"
30, RUE DE RICHELIEU, 30
En face de la fontaine Molière, à Paris